

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives

A.Gt 20-07-2005

M.B. 19-07-2006

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu les lois coordonnées le 17 juillet 1991 sur la comptabilité de l'Etat ;

Vu le décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, tel que modifié par le décret du 27 mars 2002;

Vu le décret du 21 décembre 2004 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2005;

Vu l'arrêté royal du 11 décembre 1995 relatif au contrôle administratif et budgétaire;

Vu la proposition de répartition arrêtée par la Commission des discriminations positives en date du 13 mai 2005;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 6 juillet 2005;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 20 juillet 2005;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005,

Arrête :

Article 1^{er}. - Un subside global de cinq cent trente sept mille six cent quatre vingt euros (537.680 EUR) à charge du crédit inscrit à l'allocation de base 01.06 du programme d'activités 90 de la division organique 52 est alloué aux Pouvoirs organisateurs des établissements ou implantations du réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné reconnus en discriminations positives.

Article 2. - Le subside visé à l'article 1^{er} est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'équipement reprises en annexe.

Article 3. - Le subside est réparti entre les établissements ou implantations énumérés ci-après conformément au tableau de synthèse présenté par la Commission des discriminations positives :

Etablissement siège	Etablissement ou implantation(s) concerné(es)	Equip. - Fct. En euros
ATHENEE COMMUNAL LEON LEPAGE RUE DES RICHES CLAIRES 30 1000 BRUXELLES	Etablissement	13.200,00 €
INSTITUT DE MOT-COUVREUR PLACE DU NOUVEAU MARCHE AUX GRAINS 24 1000 BRUXELLES	Etablissement	27.900,00 €
INSTITUT DES ARTS ET METIERS BOULEVARD DE L'ABATTOIR 50 1000 BRUXELLES	Etablissement	12.000,00 €



Etablissement siège	Etablissement ou implantation(s) concerné(es)	Equip. - Fct. En euros
INSTITUT DIDEROT RUE DES CAPUCINS 58 1000 BRUXELLES	Etablissement	22.650,00 €
INSTITUT PAUL-HENRI SPAAK RUE ALFRED STEVENS 20 1020 BRUXELLES	Rue Alfred Stevens – 1020 Bruxelles	24.150,00 €
INSTITUT COMMUNAL TECHNIQUE FRANS FISCHER RUE GENERAL EENENS 66 1030 SCHAERBEEK	Etablissement	27.000,00 €
LYCEE COMMUNAL EMILE MAX CHAUSSEE DE HAECHT 235 1030 SCHAERBEEK	Chaussée de haecht 235 – 1030 Schaerbeek	7.500,00 €
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE D'ETTERBEEK - E. RICHARD PLACE SAINT PIERRE 5 1040 ETTERBEEK	Place Saint-Pierre 5 – 1040 Etterbeek Rue J. Buedts 18 – 1040 Etterbeek	11.850,00 €
CENTRE COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PIERRE PAULUS RUE DE LA CROIX DE PIERRE 73 1060 SAINT-GILLES	Etablissement	14.370,00 €
INSTITUT COMMUNAL MARIUS RENARD RUE GEORGES MOREAU 107 1070 ANDERLECHT	Etablissement	18.100,00 €
LYCEE GUY CUDELL RUE DE LIEDEKERKE 66 1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	Etablissement	29.000,00 €
INSTITUT COMMUNAL DES TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE ET DE L'AUTOMOBILE QUAI DU CONDOZ 15 4020 LIEGE	Etablissement	12.500,00 €
INSTITUT PROV. D'ENS. SECONDAIRE DE HERSTAL RUE DU GRAND PUIITS 66 4040 HERSTAL	Etablissement	12.000,00 €
ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE RUE COLARD TROUILLET 48 4100 SERAING	Etablissement	21.000,00 €
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE SERAING QUAI DES CARMES 43 4101 JEMEPPE	Etablissement	38.000,00 €
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE VERVIERS RUE PELTZER DE CLERMONT 104 4800 VERVIERS	Etablissement	21.000,00 €
UNIVERSITE DU TRAVAIL - INSTITUT JEAN JAURES RUE DE LA BROUCHETERRE 52 B 6000 CHARLEROI	Etablissement	20.200,00 €



Etablissement siège	Etablissement ou implantation(s) concerné(es)	Equip. - Fct. En euros
UNIVERSITE DU TRAVAIL- INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE BOULEVARD ROULLIER, 1 6000 CHARLEROI	Etablissement	27.500,00 €
CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT RUE VANDERVELDE 28 6030 MARCHIENNE-AU-PONT	Rue Vandervelde 28 - 6030 Marchienne-au- Pont Rue de Monceau Fontaine - 6031 Monceau-sur- Sambre Avenue du Millénaire 70 - 6041 Gosselies Rue du Chemin Vert 22 - 6042 Lodelinsart Place Jules Destrée 9 - 6060 Gilly	18.400,00 €
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PARAMEDICAL "LA SAMARITAINE" RUE DE LA SAMARITAINE 14 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	Rue du Puits Communal 114 - 6240 Farciennes	2.100,00 €
I.C.E.S. LEON HUREZ RUE BONNE ESPERANCE 1 7100 LA LOUVIERE	Rue Bonne Espérance 1 - 7100 La Louvière Rue A. Renard 27 - 7110 Houdeng-Goegnies	42.000,00 €
LYCEE TECHNIQUE PROVINCIAL MAURICE HERLEMONT RUE PAUL PASTUR 1 7100 LA LOUVIERE	Etablissement	15.100,00 €
INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT CHARLES DELIEGE RUE DES ARCHERS 12 7130 BINCHE	Rue des Archers 12 - 7130 Binche Place des Carnières 53 - 7141 Carnières Rue Dufonteny 40 - 7141 Carnières	18.700,00 €
ATHENEE PROVINCIAL MIXTE WAROCQUE RUE DE L'ENSEIGNEMENT 8-10 7140 MORLANWELZ	Rue du Parc 20 - 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont	11.900,00 €
INSTITUT PROVINCIAL DE NURSING DU CENTRE RUE E. MILCAMPS 13b 7100 LA LOUVIERE	Rue de Sclaimont 56 - 7190 Manage	8.300,00 €
LYCEE TECHNIQUE PROVINCIAL RICHARD STIEVENART ROUTE DE VALENCIENNES 58 7301 HORNU	Etablissement	19.700,00 €
LYCEE PROVINCIAL ALBERT LIBIEZ AVENUE FENELON 48 7340 COLFONTAINE	Avenue Fénelon 48 - 7340 Colfontaine Rue Général Lemans 43 - 7340 Wasmes	22.960,00 €
INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DOMAINE DU PARC, GRAND-PLACE 7390 QUAREGNON	Domaine du Parc, Grand'Place – 7390 Quaregnon Rue Jules Destrée – 7390 Quaregnon	18.600,00 €
TOTAL		537.680,00 €

Article 4. - Les subventions inférieures ou égales à cinq mille euros sont liquidées en une seule tranche à partir du 1^{er} septembre 2005.

Article 5. - Les subventions supérieures à cinq mille euros sont liquidées en deux tranches respectivement de 80 % et 20 % au 1^{er} septembre 2005 et 1^{er} janvier 2006.



Article 6. - Au terme des activités prévues et au plus tard pour le 30 septembre 2006, le Pouvoir organisateur adresse un rapport d'activités à la Commission des discriminations positives.

Article 7.- Le Pouvoir organisateur tient à la disposition du service de la Vérification de la Communauté française, pendant une durée de cinq ans, une comptabilité séparée, reprenant le compte détaillé des recettes et des dépenses accompagné de toutes les pièces originales justificatives indiquées chronologiquement.

Article 8. - Le Pouvoir organisateur est tenu de rembourser à la Communauté française tout montant non utilisé ainsi que toute dépense non conforme au descriptif repris en annexe ou pour laquelle les justificatifs sont couverts par une autre subvention.

Article 9. - Nonobstant l'article 8, le Pouvoir organisateur qui ne pourrait rencontrer l'exécution d'une des actions prévues conformément au descriptif repris en annexe peut introduire une demande motivée de réaffectation du montant non utilisé, permettant de renforcer les moyens déjà affectés à une ou plusieurs actions du descriptif susvisé.

Article 10. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2005.

Article 11. - La Ministre-Présidente qui a l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 20 juillet 2005.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N°1			Ville de Bruxelles			
			Athénée Léon Lepage			
Adresse: Rue des Riches-Clares 30 - 1000 Bruxelles			Télécopie: 02/548,27,38			
Tél.: 02/548,27,10			Titre: Préfète			
Direction: Mme Martine DE ROECK-GUNTHER						
E-Mail:	martine.gunther@brunette.brucity.be					
POPULATION	501					
AU 15,01,05						
MONTANT	13 200,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet 9	Ecole des devoirs: renforcement des moyens matériels:(1 projecteur multimédia + 1 ordinateur portable)					2 500,00 €
Projet 8	Activités culturelles 1er degré (théâtre, musées, expositions,,) et participation aux voyages scolaires. Matériel d'exposition, sonorisation, vidéo, multimédia + bibliothèque: revues, documents pour "l'Agora des Libertés"					4 250,00 €
Projet 9	Centre d'Arts plastiques: aménagement du local (suite) Plafonnage, peinture, verrière)					3 200,00 €
Projet 6	"Rencontrer quelqu'un pour devenir quelqu'un" 12 séances de 2 heures (avec d'anciens élèves de Lepage 1 personne non-enseignante sous contrat de travail à dur. déterm. Rétribution de personnes ressources					1 250,00 €
Projet 4	Renforcement de l'apprentissage du français, des langues modernes et de la pensée scientifique (acquisition de livres, dictionnaires, logiciels, etc.,,					2 000,00 €
					Total	13 200,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,



Mme M. ARENA

OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 2			Ville de Bruxelles			
			Institut des Arts et Métiers			
Adresse: Bd, de l'Abattoir 50 - 1000 Bruxelles				Télécopie: 02/279,52,29		
Tél.: 02/279,52,20				Titre: Directeur		
Direction: M, Georges GERARD						
E-Mail:	georges.gerard@brunette.brucity.be					
POPULATION	400					
AU 15,01,05						
MONTANT						
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet 1	Réfraîchissement des locaux (poursuite des travaux) (Achat produits et matériel de peinture)					6 000,00 €
	Achat serrures, WC, éviers, robinetterie, vitrage,					
Ptprojet 2	Amélioration du cadre de vie (vitrage, petit matériel électrique, robinetterie) - lutte contre le vandalisme					6 000,00 €
					Total	12 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 3			Ville de Bruxelles			
			Institut Demot-Couvreur			
Adresse: Place du Nouveau Marché aux Grains 24- 1000 Bruxelles					Télécopie: 02/505.59.08	
Tél.: 02/505.59.000				Titre: Directrice		
Direction: Mme Michelle TASIAUX						
E-Mail	sec.couvreur@brunette.brucity.be					
POPULATION	933					
AU 15,01,05						
MONTANT	27 900,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS					PRIX	
Projet 1	Poursuite des travaux d'embellissement des locaux 3ème degré				8 000,00 €	
Projet 2	Poursuite des travaux de peinture (59.814,68 € sur 3 ans selon devis)				19 900,00 €	
					Total	27 900,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 4			Ville de Bruxelles			
			Institut Diderot			
Adresse: Rue des Capucins 58 - 1000 Bruxelles				Télécopie: 02/289,63,18		
Tél.: 02/289,63,00				Titre: Directeur		
Direction: M. Didier MILLIS						
E-Mail:	didid.capucins@brunette.brucity.be					
POPULATION	564					
AU 15,01,05						
MONTANT	22 650,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet1	Aménagement du centre de documentation (suite)					15 220,00 €
	ensemble de bibliothèques et livres de référence, abonnements					7 430,00 €
	dias,cd,dvd didactiques					
	casque + micro pour PC (8)					
	tableau sur pieds pour projections					
	imprimante photos					
	scanner A4					
					Total	22 650,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 5	Ville de Bruxelles					
	Institut Paul-Henri Spaak					
Adresse: Rue Alfred Stevens 20 - 1020 Bruxelles				Télécopie: 02/423,57,28		
Tél.: 02/423,57,00				Titre: Directrice		
Direction: Mme Monique CLARYS						
E-Mail:	monique.clarys@brunette.brucity.be					
POPULATION	479					
AU 15,01,05						
MONTANT	24 150,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet 1	Equipement d'une salle en informatique (ordinateurs, imprimantes,,)				12 950,00 €	
	écrans et logiciels, soutien à la remédiation,				5 450,00 €	
Projet 2	Aménagement d'une bibliothèque (meublier, peinture, décoration)				4 800,00 €	
	matériel d'accrochage, peinture, stores, décoration					
	Livres, BD, revues					
Projet 3	Organisation d'un spectacle style théâtre-forum				950,00 €	
	Païement déplacement et représentation par troupe théâtrale					
					Total	24 150,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 6	Commune d'Anderlecht					
	Institut technique Marius Renard					
Adresse: Rue Georges Moreau, 107 - 1070 Bruxelles				Télécopie: 02/523.75.24		
Tél.: 02/529.44.60				Titre: Directrice		
Direction: Madame Cécile MECHELYNCK						
POPULATION	494					
AU 15,01,05						
MONTANT	18 100,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS					PRIX	
Projet n°1	Equipement - aménagement des locaux (informatique)				8 500,00 €	
Projet n° 2	Aménagement ludothèque - bibliothèque (livres, journaux, jeux)				1 600,00 €	
Projet n°3	Petit matériel pour les classes d'accueil (cahiers, jeux,,)				1 000,00 €	
Projet n° 4	Activités socio-culturelles -sportives (visites, déplacements,,)				7 000,00 €	
					Total	18 100,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 7			Commune d'Etterbeek			
			C.E.S. Ernest Richard			
Adresse: Place St Pierre 5 - 1040 Bruxelles			Télécopie: 02/733,76,09			
Tél.: 02/734,28,09			Titre: Directeur			
Direction: M, André DEFERIERE						
E-Mail:	ec000210@adm.cfwb.be					
POPULATION	360					
AU 15,01,05						
MONTANT	11 850,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Place St Pierre et Rue J, Buedts						
Projet	Aménagement dans la cour de récréation d'un espace de					
Place	convivialité et de détente					
St Pierre	Achat & placement bancs, bacs à fleurs et table pique-nique					5 400,00 €
	Achat de matériel de jeu (javelots, foulards, ballons,,)					700,00 €
	et d'entretien					
St Pierre et rue Buedts	Achat et placement de 3 fontaines à boire					2 250,00 €
Rue Buets	achat de matériel sportif - pack badmington					3 500,00 €
	pack hockey					
	2 tours de basket					
	matériel de fitness (training-bancs)					
	table d eping-pong					
	10 steps					
					Total	11 850,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N°8	Commune de Saint-Gilles					
	C.C.E.T. Pierre PAULUS					
Adresse: Rue de la Croix de Pierre 73 - 1060 Bruxelles				Télécopie: 02/539,07,91		
Tél.: 02/533,05,30				Titre: Directrice		
Direction: Madame Nicole HAESSEN-VERHELLEN						
POPULATION	351					
AU 15,01,05						
MONTANT	14 370,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet 2	Poursuite de l'aménagement des locaux (peinture, ventilation,,,) locaux 37B + 31B+34B					3 680,00 €
Projet 2 (suite)	Placement de stores à bandes verticales bureau éducateurs					450,00 €
Projet 4	Partenariat entre établissements de niveaux distincts et en interréseaux (ancienne ZEP)					3 940,00 €
Projet 5	Contrat avec centre sportif					800,00 €
Projet 6	Visites extra muros et partenariat avec le centre culturel Jacques Franck - contrat d'engagement d'une personne-ressource					5 500,00 €
Total						14 370,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 9						
Commune de Saint-Josse-Ten-Noode						
Lycée communal Guy Cudell						
Adresse: Rue de Liedekerke 66 - 1210 Bruxelles					Télécopie: 02/220,28,14	
Tél.: 02/220,28,11					Titre: Directrice	
Direction: Madame Denise HUGO-GRAF						
E-Mail: grafd.lgc@skynet.be						
POPULATION						
		664				
AU 15,01,05						
MONTANT						
		29 000,00 €				
ALLOUE 2005						
ACTIONS						
						PRIX
Projet n° 1	Actions culturelles et sportives , y compris déplacements					5 000,00 €
	théâtre, musée, exposition, cinéma					
	journées sportives, activités sportivers , y compris le					
	déplacement					
Projet n° 2	Equipement des classes (tableaux, chaises, armoires ,,,)					12 000,00 €
Projet n° 3	Equipement en matériel pédagogique (multi-média, matériel					12 000,00 €
	livres ,,,)					
					Total	29 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 10			Commune de Schaerbeek			
			Institut communal Frans Fischer			
Adresse: Rue Général Eenens 66 - 1030 Bruxelles					Télécopie: 02/215,26,77	
Tél.: 02/215,40,69					Titre: Directeur	
Direction: Monsieur Alain MARCHAL						
E-Mail:	frans-fischer@caramail.com					
POPULATION	622					
AU 15,01,05						
MONTANT	27 000,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet 1	Acquisition de matériel scientifique, peit outillage, matériel de construction, outils de jardinage pour construction mini-station d'épuration (suite projet Fondation Roi Baudouin)					9 500,00 €
Projet 2	Renouvellement de l'équipement informatique et audiovisuel					2 100,00 €
Projet 3	Aménagement local supplémentaire Rue Eenens Peinture, éclairage, carrelage et acquisition de mobilier, ,,					8 500,00 €
Projet 4	Aménagement et décoration de la récréation:(bancs, végétation,,)					5 000,00 €
	Equipement sportif léger panneau basket, filet badmington, raquettes					1 900,00 €
					Total	27 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 12			Ville de Charleroi			
			Centre d'enseignement communal secondaire			
			Henri Dunant			
Adresse: Avenue du Millénaire 70 - 6041 GOSELIES			Télécopie: 071/32.62.63			
Tél.: 071/32.42.37			Titre: Directeur			
Direction: Monsieur Mauricio PANI						
E-mail:	henridunant@brutele.be					
POPULATION	424		112			
AU 15,01,05						
MONTANT	18 400,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet 1	Rénovation d'une infrastructure sportive dans la cour de récréation (basket)					2 300,00 €
Projet 2	Réalisation de peintures murales par les élèves pour améliorer l'aspect de l'école.					1 000,00 €
Projet 3	Alphabétisation, expression écrite et orale (achat d'abonnements, journaux, intervention animateur extérieur (conteur) et déplacements vers des expositions, bibliothèques, musées, etc.,,					7 000,00 €
Projet 4	Déplacements et visites culturelles					3 000,00 €
Projet 5	Dynamique de groupe et approche relationnelle - Réalisation du projet en relation avec les arts de la scène (théâtre, cirque, musique ,,,					5 100,00 €
					Total	18 400,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE							
N° 13			Province du Hainaut				
			Institut Provincial d'Enseignement Secondaire				
			Paramédical				
Adresse: Rue de la Samaritaine, 14 - 6061 Montignies/s/Sambre			Télécopie: 071/48.90.99				
Tél.: 071/48.82.66			Titre: Directrice				
Direction: Madame Evelyne CHATORIER-LESOIL							
POPULATION	47						
AU 15,01,05							
MONTANT	2 100,00 €						
ALLOUE 2005							
ACTIONS					PRIX		
Projet n° 1	Achat de livres (atelier de lecture)						
Projet n° 2	Intervention dans les frais de visites de musées et dans les excursions pédagogiques						
Projet n° 3	Embellissement du cadre de vie (peinture, ...)						
Projet n°4	Acquisition de matériel de sport (ballons, ping-pong,...)						
	l'ensemble:					900,00 €	
projet n)5	Ressouces sociales - interventions voyages pédagogiques et frais d'entrée éventuels					1 200,00 €	
					Total		
					2 100,00 €		

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 14			Province du Hainaut			
			I.P.E.S. Charles Delière - BINCHE			
Adresse: Rue des Archers, 12 - 7130 BINCHE					Télécopie: 064/31.02.39	
Tél.: 064/31.02.20					Titre: Directeur	
Direction: Monsieur Frédéric HANOT						
E-Mail	frédéric.hanot@hainaut.be					
POPULATION	519					
AU 15,01,05						
MONTANT	18 700,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet 1	Atelier écriture, animatique, incrustation, effets spéciaux					
	Réalisation et postproduction de films à thèmes					
	projection publique des films réalisés					
	Partenariat avec ASBL "Le Chabot"					12 500,00 €
Projet 2	Matériel complémentaire au matériel de base acquis les 2 années					
	précédentes					
	Complément matériel photo					
	Complément matériel photo/vidéo					
	Complément matériel vidéo					
	Complément matériel son					6 200,00 €
					Total	18 700,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 15			Province du Hainaut			
			Lycée Technique Provincial			
			Maurice HERLEMONT			
Adresse: Rue Paul Pastur, 1 - 7100 LA LOUVIERE			Télécopie: 064/26.61.92			
Tél.: 064/22.22.80			Titre: Directrice			
Direction: Madame Gisèle SAMPOUX						
E-Mail	gisele.sampoux@hainaut.be					
POPULATION	419					
AU 15,01,05						
MONTANT	15 100,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS					PRIX	
Projet 1	Achat d'appareils d'éclairage économes en énergie				3 000,00 €	
Projet 2	Peinture des différents halls et couloirs				12 100,00 €	
					Total	15 100,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 16			PROVINCE DU HAINAUT			
			Institut provincial de Nursing du Centre			
Adresse: Avenue de Scailmont,56 - 7170 MANAGE				Télécopie: 064/57.03.23		
Tél.: 064/57.03.24				Titre: Directrice		
Direction: Madame Monique VERLY						
E-Mail						
POPULATION	237					
AU 15,01,05						
MONTANT	8 300,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Entretien, embellissement des espaces de rencontres, abords, jardins					300,00 €
Projet n° 2	Enrichissement bibliothèque,médiathèque, centre de documentation					600,00 €
Projet n° 3	Enrichissement de l'espace "informatique"					4 600,00 €
Projet n° 4	Enrichissement de l'espace "Détente et sport"					700,00 €
Projet n° 5	Enrichissement de l'espace "Art et Artisanat"					1 000,00 €
Projet n° 6	Activités sportives, culturelles, artistiques ert sociales					1 100,00 €
					Total	8 300,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 17			PROVINCE DU HAINAUT			
			Lycée Provincial Richard Stievenart			
Adresse: Route de Valenciennes, 58 - 7301 HORNU				Télécopie: 065/31,39,58		
Tél.: 065/61,39,40				Titre: Directrice		
Direction: Madame Simone FREDERICK						
E-Mail	simone.frederick@hainaut.be					
POPULATION	440					
AU 15,01,05						
MONTANT	19 700,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS					PRIX	
Projet:	Equipement d'une "salle de décompression" pour canaliser la violence et le trop-plein d'énergie					19 700,00 €
	Banc de musculation Multi-station pour 10 personnes					
	Sacs de frappe et gants					
	Vélo de salle					
	Tapis de protection					
					Total	19 700,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 18			PROVINCE DU HAINAUT			
			Lycée provincial Albert Libiez			
Adresse: Avenue Fénelon, 48 - 7340 COLFONTAINE				Télécopie: 065/67.69.55		
Tél.: 065/61.33.90				Titre: Directeur		
Direction: Monsieur Jean HARVENGT						
E-Mail	eric.astierperet@hainaut.be					
POPULATION	608					
AU 15,01,05						
MONTANT	22 960,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Bibliothèque - médiathèque: constitution d'un fonds de manuels scolaires et de documentation suite - diversification du choix d'ouvrages					2 560,00 €
Projet n° 2	Embellissement et aménagement de la cour de l'établissement Construction d'un préau modulable					17 900,00 €
projet n° 3	Maintenance du matériel existant Fitness - TV - Photo - VTT					2 500,00 €
					Total	22 960,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 19						
			PROVINCE DU HAINAUT			
			ATHENEE PROVINCIAL WAROCQUE			
Adresse: Rue du Parc, 20 - 7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT					Télécopie: 064/45.95.08	
Tél.: 064/44.29.60					Titre: Directeur	
Direction: Monsieur Franck LIVIN						
E-Mail	franck.livin@hainaut.be					
POPULATION	361					
AU 15,01,05						
MONTANT	11 900,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Amélioration du cadre de vie (extérieur) - Achat bancs, poubelles ,,,					3 600,00 €
Projet n° 2	Rénovation des peintures des couloirs (3ème phase)					8 300,00 €
	peinture du rez-de-chaussée					
					Total	11 900,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 20			PROVINCE DU HAINAUT			
			Institut Jean Jaurès			
Adresse: Rue de la Broucheterre, 52b - 6000 CHARLEROI			Télécopie: 071/53.17.28			
Tél.: 071/53.17.05			Titre: Directrice			
Direction: Mme Josée MARTIN						
E-Mail	brigitte.surkol@hainaut.be					
POPULATION	562					
AU 15,01,05						
MONTANT	20 200,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Equipement bibliothèque, médiathèque, lieu de rencontre					2 900,00 €
	Achat livres, revues, CD-ROM, cassettes & autres supports d'informations et de référence.					
	Mise à disposition de 2 ordinateurs et imprimantes,					
Projet n° 2	Protection des couloirs et des salles de cours					17 300,00 €
	Peinture - vernis - maind'œuvre					
	Total					20 200,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 21						
PROVINCE DU HAINAUT						
IETS Université du Travail PAUL PASTUR						
Adresse: Boulevard Roullier, 1 - 6000 CHARLEROI				Télécopie: 071/53.14.58		
Tél.: 071/53.17.53				Titre: Directeur		
Direction: Monsieur Fortuné DEPASSE						
E-Mail	fortune.depasse@hainaut.be					
POPULATION	729					
AU 15,01,05						
MONTANT	27 500,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Poursuite de l'équipement de l'espace de rencontres et du centre de documentation - achat supports information relatives aux options de l'établissement (achat CD-ROM, cassettes vidéo, DVD scientifiques, technique ou culture générale)					2 500,00 €
Projet n° 2	Extension du système de surveillance - installation d'un enregistreur vidéo numérique remplaçant les enregistreurs à bande Placement de caméras de surveillance supplémentaires aux points stratégiques du bâtiment+ remplacement anciennes caméras					25 000,00 €
				Total		27 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 22	VILLE DE LIEGE					
	Institut communal des Techniques de					
	l'Industrie et de l'Automobile					
Adresse: Quai du Condroz, 15 - 4020 LIEGE				Télécopie: 04/343.12.69		
Tél.: 04/341.11.28				Titre: Directrice		
Direction: Madame Josianne KINON-IDCZAK						
E-Mail	sec.ictia@swing.be					
POPULATION	318					
AU 15,01,05						
MONTANT	12 500,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS					PRIX	
Projet n° 1	Poursuite de l'aménagement des locaux élèves (embellissement)					11 000,00 €
	bancs, chaises					
	tentures dans toutes les classes exposées au sud					
Projet n° 2	Sorties, activités culturelles et sportives					1 150,00 €
Projet n° 3	Achat de livres de référence et d'exercices					350,00 €
	pour "apprendre à aimer lire"					
	Achats de dictionnaires (suite du projet de l'an passé)					
					Total	12 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 23			PROVINCE DE LIEGE			
			Ecole polytechnique de Seraing			
Adresse: Rue Colard Trouillet, 48 - 4100 SERAING			Télécopie: 04/330.72.99			
Tél.: 04/330.72.00			Titre: Directeur			
Direction: Monsieur Jean-Pierre STREEL						
E-Mail	jean-pierre.streel@prov-liege.be					
POPULATION	484					
AU 15,01,05						
MONTANT	21 000,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Aménagement d'un espace "Théâtre, heure du conte"					4 250,00
	Réalisation atelier théâtre avec comédien professionnel					
Projet n° 2	Réalisation journal ou montage audiovisuel - Achat photocopieuse,					3 950,00
	scanner, logiciel ,, et sécurisation du local					
Projet n° 3	2DP: "aménagement cadre de vie" - pose tentures et tringles					4 000,00
	Matériel pour gradins (bois, clous + couleurs)					
Projet n° 4	Remédiations: licences pour Educaserve					1 050,00
	Achat jeux et fiches LEXIDATA					
Projet n° 5	Organisation de sorties pédagogiques (musées, théâtres,					
	activités culturelles					2 000,00
Projet n° 6	Animations secourisme, surdit�, hygi�ne corporelle & alimentaire					1 300,00
	gestion des d�chets - tri s�lectif					
	Lutte contre le d�soeuvrement: mat�riel audio-visuel					3 700,00
	Cassettes vid�o et DVD, livres, abonnements					
Projet n°7	Organisation journ�es "�v�nements": ski, patinoire,VTT,					750,00
	d�monstrations de musique					
					Total	21 000,00

Vu pour  tre annex    l'arr t  du Gouvernement de la Communaut  fran aise du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'ann e scolaire 2005-2006 au r seau de l'enseignement econdaire officiel subventionn , en application de l'article 12 du d cret du 30 juin 1998 visant   assurer   tous les  l ves des chances  gales d' mancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Pr sidente, charg e de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,
Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 24			PROVINCE DE LIEGE			
			IPES de Herstal			
Adresse: Rue du Grand Puits, 66 - 4040 HERSTAL			Télécopie: 04/248.41.41			
Tél.: 04/248.41.00			Titre: Directeur			
Direction: Monsieur Jacques VANNEROM						
E-Mail	jacques.vannerom@prov-liege.be					
POPULATION	711					
AU 15,01,05						
MONTANT	12 000,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS					PRIX	
Projet n° 1	atelier fossiles (fossiles et petit matériel)					2 000,00 €
	Visites expositions scientifiques, musées, carrières					5 000,00 €
	Equipement classes de sciences (matériel, documentation,,)					5 000,00 €
	Total					12 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 25			PROVINCE DE LIEGE			
			IPES de Seraing			
Adresse: Quai des Carmes, 43 - 4101 SERAING					Télécopie: 04/237.93.47	
Tél.: 04/237.93.46					Titre: Directrice	
Direction: Mme Julia DUCHESNE						
E-Mail	julia.duchesne@prov-liege.be					
POPULATION	725					
AU 15,01,05						
MONTANT	38 000,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
	Ecole plus conviviale:					
Projet n° 1	Préau à Ougrée (2ème phase)					5 000,00 €
Projet n° 2	Aménagement salle des fêtes - Achat matériel sono, éclairage, ...					8 000,00 €
Projet n°3	Fonctionnement espaces rencontres - consommables (livres, CD, jeux, abonnements, papier photo... Logiciels pour la formation autonome & rémédiation)					5 000,00 €
Projet n° 3	Journal école "Actuipes" (continuation)					1 000,00 €
Pprojet n° 4	espace Babylone et médiathèque Maintenance informatique + achat ordinateurs					8 000,00 €
Projet n°5	Acquisition de matériel sportif (développement soprt à l'école) Ballons, raquettes, filets, ...					3 000,00 €
Projet n°6	Organisation de petits-déjeuners malins ((ougrée/Jemeppe)					2 000,00 €
Projet n°7	Organisation de sorties pédagogiques					6 000,00 €
					Total	38 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 26	PROVINCE DE LIEGE					
	IPES de Verviers					
Adresse: Rue Peltzer de Clermont, 104 - 4800 VERVIERS						Télécopie: 087/33.06.34
Tél.: 087/32.25.25				Titre: Directrice		
Direction: Mme Anne PIROTTE						
E-Mail	annepirotte@prov-liege.be					
POPULATION	621					
AU 15,01,05						
MONTANT	21 000,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Ateliers d'expression : matériel, costumes, décors, déplacements frais pour l'animateur et déplacements. Création de décors avec professionnel					5 000,00 €
Projet n° 2	Aménagement du cadre de vie: aménagement cafétéria & locaux Aménagement salle d'étude et ludothèque Aménagement parc					3 000,00 €
Projet n°3	Contacts et relations extérieur(e)s, activités culturelles, visites d'expositions ,,,, animateurs extérieurs, matériel					9 000,00 €
Projet n°4	Remédiation et apprentissages Cours de français langue étrangère Ecole des devoirs pour 1er degré technique Fonctionnement centre cyber-média et médiathèque					4 000,00 €
					Total	21 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 27			VILLE DE LA LOUVIERE			
			Institut comunal d'enseignement secondaire			
			LEON HUREZ			
Adresse: Rue Bonne Espérance, 1 - 7100 LA LOUVIERE			Télécopie: 064/22.47.06			
Tél.: 064/21.34.11			Titre: Directeur			
Direction: Monsieur Freddy FRANCOTTE						
E-Mail	ices.lalouviere@sec.cfwb.be					
POPULATION						
		1156				
AU 15,01,05						
MONTANT						
		42 000,00 €				
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1						
Abonnements aux revues, CD, DVD, entrée théâtres, musées, cinémas, expositions, salons, infrastructures sportives, animations, formations et informations						12 500,00 €
Projet n°2						
Besoins matériels liés à la maintenance et à l'organisation d'activités sportives et culturelles						5 000,00 €
Projet n° 3						
Supports pédagogiques - matériel et équipement						14 500,00 €
Projet n°4						
Frais de déplacement et transport aux activités						10 000,00 €
Total						42 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 28						
			ADMINIST; COMMUNALE DE QUAREGNON			
			Institut Communal d'Enseignement Secondaire			
			"Jeanne Dufrasne"			
Adresse: Domaine du Parc - Grand Place - 7390 QUAREGNON				Télécopie: 065/52.94.49		
Tél.: 065/77.72.68				Titre: Directeur		
Direction: Monsieur Etienne ROLAND						
E-Mail:	ices.quaregnon@sec.cfwb.be					
POPULATION	514					
AU 15,01,05						
MONTANT	18 600,00 €					
ALLOUE 2005						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Equipement de deux classes (suite)					
	Achat de PC portables					7 400,00 €
	Achat de logiciels					600,00 €
Projet n° 2	Médiathèque					
	Achat PC portable					1 100,00 €
	Achat de livres, abonnements revues					6 500,00 €
	Achat cassettes vidéos, DVD, jeux éducatifs					
	Achet CD-ROM					
Projet n° 3	Frais de participation aux activités sportives, culturelles et frais de déplacement					3 000,00 €
					Total	18 600,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 2005 octroyant un subside pour l'année scolaire 2005-2006 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA